LE MOT DU MAIRE,

Chers Administrés,

Au sommaire de ce nouveau « Beaumont du Lac Info », vous trouverez le calendrier des animations estivales organisées par la municipalité et les différentes associations.

Elles proposent un programme riche et varié, qui devrait sensibiliser un large et nombreux public, du moins nous l'espérons, afin que le dynamisme et les efforts des organisateurs soient récompensés.

Deux pages sont consacrées à la présentation du budget communal 1999 dans ses grandes lignes ainsi que les principaux investissements.

Pour conclure, nous souhaitons une bonne saison estivale à tous les auteurs de la vie économique et touristique de notre commune, mais aussi à ceux qui séjournent dans notre région.

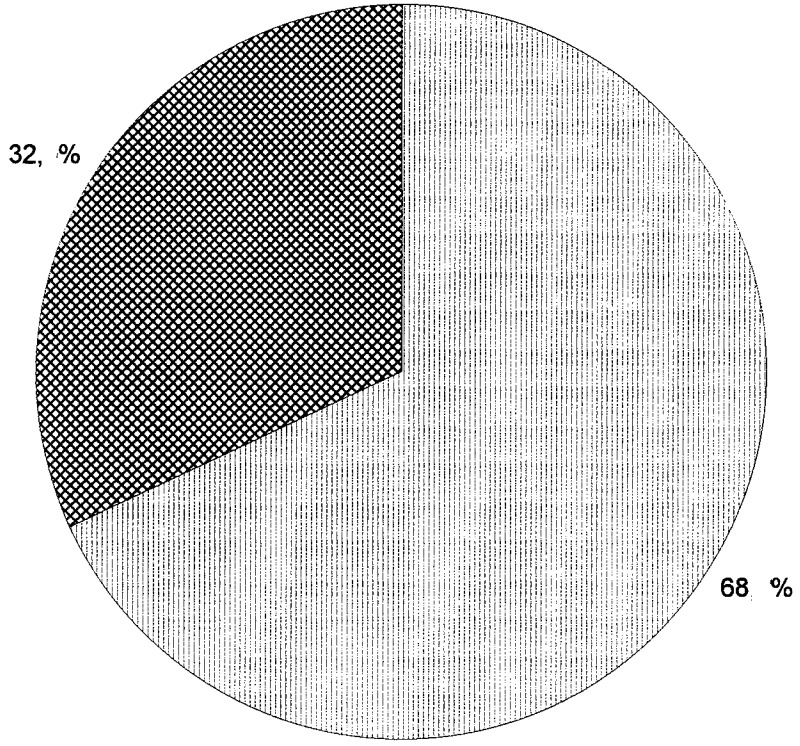
Le Maire
J. LAMOUR

GESTION MUNICIPALE

BUDGET PRINCIPAL 1999

Nous présentons ci-après les prévisions budgétaires de l'année 1999 concernant le budget principal. Les services d'eau potable et assainissement, « le camping de Châteaucourt », et le « Port de Nergout » font l'objet de budgets annexes.

BUDGET PRINCIPAL 1999



Section Fonctionnement	*2 284 179.38 frs*	*68 %*
Section Investissement	*1 033 650.68 frs*	*32 %*

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses	**2 284 179.38**	**Recettes**	**2 284 179.38**
Charge à caractère général	674 000.00	Produits des services du domaine	96 000.00
Charges de personnel	515 700.00	Impôts et taxes	54 301.00
Charges de gestion courante	997 204.30	Dotations subventions et participation	897 468.00
Charges financières	3 000.00	Autres produits et gestion courante	100 000.00
Charges exceptionnelles	5 200.00	Produits exceptionnels	4 200.00
Dépenses imprévues	89 075.08		
		Résultat reporté	53 2210.38

Les taux d'impositions locales (Taxe d'habitation, foncière et professionnelle) appliqués en 1998 sont maintenus pour l'année 1999.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

	Dépenses	**Recettes**
Aménagement de « Nergout »	60 000.00	
Rénovation « Lou Paturadou »	75 000.00	15 000.00
Rénovation Monument aux Morts	15 000.00	4 000.00
Rénovation Foyer Rural (crépi)	16 000.00	
Travaux de voirie divers 1999	50 000.00	
Solde 1998	45 000.00	22 500.00
Aménagement piste forestière Chavant	220 000.00	140 000.00
Aménagement piste forestière Puy Balinto	335 000.00	220 000.00

INFOS TARIFS

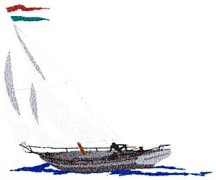
Les tarifications relatives aux structures communales sont les suivantes :

Tarif camping:

Adulte : 17 Fr/jour
Enfant (4 à10 ans) : 9.50 Fr/jour
Emplacement (avec voiture) : 17 Fr/jour
Electricité : 12.50 Fr/jour
Point accueil jeunes : 10.50 Fr/jour
Garage mort : 49 Fr/jour
Taxe de séjour : 1 Fr/jour

Tarif port:

emplacement à l'année : 1 550 .00 Frs
emplacement à la semaine : 155 .00 Frs
taxe de séjour (juillet et août) : 1Fr /jour



Tarif gîtes:

	Haute saison 03/07 au 28/08	Moyenne saison juin à septembre	Basse saison autres périodes
prix semaines			
4 pers	1 300.00	1 100.00	700.00
6 pers	1500.00	900.00	800.00
prix week-end			
4 pers		500.00	500.00
6 pers		600.00	600.00

Location salle du Foyer

Habitant de la commune => 350.00 Frs

Habitant hors commune => 500.00 Frs

Ordures Ménagères : AMENAGEMENT D'UN ECO POINT :

Nous consommons de plus en plus ……..et …… nous jetons de plus en plus ! ! ! !

A la fin de l'année, sera installé à la sortie du bourg (en face de la route de Quenouille) un ECO POINT, équipé d'un conteneur à VERRES , un conteneur à JOURNAUX- MAGAZINES , et deux conteneurs pour les EMBALLAGES.

Vous devrez donc trier vos déchets et ainsi participer à l'amélioration de l'environnement et à la préservation des matières premières.

Il est bien évident que le service de collecte des ordures ménagères (pour les autres types de déchets) sera maintenu.

Une documentation complète vous sera adressée ultérieurement.

RECENSEMENT 1999 :

Suite au recensement effectué au mois d'avril, il apparaît que la population communale reste stable, contrairement à la tendance constatée dans les autres petites communes rurales.

Nous vous communiquerons les données exactes après consultation de l' I N S E E.

NOUVELLE COMPOSITION DU BUREAU DE L' A.C.C.A. DE BEAUMONT DU LAC :

Président : REDON Georges

Vice Président : BARBAS Claude

Secrétaire : BARBAS Patrick

Trésorier : LAURENT Gilbert

Membres : BERTRAND Jean
COUPET Francis
COUPET Yannick
LEBLANC Georges
SAUVIAT Alain

Président d'honneur : Mme Jacqueline LAMOUR

Garde de chasse : COUPET Guy

NAGER GRANDEUR NATURE

Comme chaque année, l'opération « Nager Grandeur Nature » se renouvellera sur la plage de Broussas du Lac de Vassivière, elle sera matérialisée par la présence d'un chalet aux couleurs de l'Ecole de natation Française.

L'animation et l'enseignement seront assurés ***du 05 juillet au 31 août 1999*** *par un cadre titulaire d'un diplôme d'Etat ; de plus* ***l'enseignement sera gratuit pour les enfants âgés de 5 à 12 ans, des différentes communes du SYMIVA de Vassivière, pour cela , il suffira aux enfants de se présenter sur le site munis d'une attestation (celle-ci sera à demander en mairie).***

Les inscriptions et les rendez-vous pour l'enseignement de la natation et l'animation seront prises au chalet - ***plage de Broussas à partir du 1er juillet 1999.***

CALENDRIER DES ANIMATIONS

Marché de Vassivière :

Tous les dimanches matins de juillet et d'août à compter du 04 juillet 1999.

Course cycliste minimes et cadets :

Le dimanche 11 juillet , organisée par la Mairie de Beaumont du Lac. Renseignements au 05.55.69.15.62
Prix du Conseil Municipal - Rendez-vous à 14 H00.

Soirée Folklore « LOU ESQUIROLS DOU PERIGORD » :

Le Samedi 17 juillet - Rendez-vous à 21 H00 Place du marché ou au Foyer rural (selon la météo)
Le spectacle est gratuit. Organisée par la Mairie de Beaumont du Lac.

Randonnée VTT (25 Kms) et Randonnée pédestre (10 Kms) :

Le Jeudi 22 juillet - Rendez-vous à 9H15 devant l'église de Beaumont du Lac.
Départ à 9 H 30 - Le parcours est fléché et un capitaine de route par niveau.
Ravitaillement à mi - parcours - Retour vers 11 H 45.....
Apéritif offert à tous les participants (cour de l'école)
Inscription sur place : 20 F/ personne et 10 F pour les moins de 14 ans
Organisée par l'A S L B L - Renseignements au 05.55.69.28.80 ou sur place.

Concours de Pétanque (doublettes, 3 boules/ joueur) :

Le Mercredi 28 Juillet, Rendez-vous sur l'aire de loisirs de Nergout à partir de 17H30.
Début de concours à 18H00.
Droit d'inscription : 40Frs/ doublette . Inscription sur place.
Buvette et barbecue.
Organisé par l'A S L B L - Renseignements au 05.55.69.28.80

9eme Open de tennis à Nergout (SD/SM et - de 12 ans) :

Du mardi 03 août au mardi 10 août - Ouvert à tous, classés (jusqu'à 15/5) ou non classés.
Juge - Arbitre Hubert CONSTANT.
Inscriptions avant le lundi 02 août 1999 à 15H00 auprès de Mr Hubert CONSTANT Tèl 05.55.69.28.80
La participation est de 60 F / joueur (30 F pour les joueurs de 12 ans et moins)
Balles fournies (3) . Un lot à chaque participant.

Méchoui du tennis :

Le Vendredi 06 août . Ouvert à tous : participant ou non à l'Open (inscriptions limitées à 100 personnes).
Rendez-vous à 19H30 à la grange « Le Paturadou » de Beaumont du Lac.
Réservations de préférence avant le jeudi 5 août au 05.55.69.28.80
Menu : Apéritif + entrées variées + méchoui d'agneau ou de poulet + fromage + desserts variés + café.
Participation : 80 F/ personne (50 F pour les enfants de moins de 14 ans) , boissons comprises (1/4 vin ou 1 bière/ personne)
Organisé par l'A S L B L

Soirée Créole et Musette avec le groupe JO HETTI :

Le Samedi 07 août Spectacle gratuit
Rendez-vous à 21H 00 Place du Marché ou au foyer rural (selon la météo)
Organisée par la Mairie de Beaumont du Lac.

Randonnée VTT (25Kms) / Randonnée pédestre (10Kms) :

Le Vendredi 13 août - Rendez-vous à 9H15 sur l'aire de loisirs de Nergout.
Départ à 9H30. Parcours fléché et capitaine de route / niveau.
Ravitaillement à mi-parcours.
Retour vers 11H45...
Apéritif offert à tous les participants (sous le chapiteau).
Droit d'inscription : 20F/ personne (10F pour les moins de 14 ans).
Inscriptions sur place ou par téléphone au 05.55.69.28.80
Organisée par l'A S L B L.

Festival du conte :

Le Lundi 23 août avec SAM CANNAROZZI « Paroles à plier » à 21 H 00 au foyer rural de Beaumont du Lac. Renseignements au 05 55 69 76 70.

